12° *N'y a-t-il pas un état plus saint que le saint état du mariage ?*

Oui, il y a un état plus saint que le saint état du mariage lui-même : c'est le Célibat, embrassé par amour pour Dieu. Dans cet état en effet, l'homme déchargé des soins de la famille, peut se donner tout entier à la pratique de la vertu et à la recherche de la perfection chrétienne. Il devient aussi plus apte à se dévouer avec fruit aux œuvres de zèle et de charité, à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

C'est pourquoi St. Paul écrivait aux Corinthiens : " Je voudrais que vous fussiez tous comme moi (*observateurs du célibat chrétien ;*) mais chacun à son don particulier qu'il a reçu de Dieu." (1. Cor. VII. 7.) Il ajoute un peu plus loin dans la même épitre : " Celui qui marie sa fille fait bien ; mais celui qui ne la marie pas fait mieux encore." (1. Cor. VII, 38.)